

**PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

Séance du LUNDI 20 JANVIER 2025 à 18 H. 30

**Convoquée le 13 janvier 2025
Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire.**

Conseillers Municipaux

Elus 14
Présents 10

Quorum atteint

Membres présents

M. WEINBERG J., Adjoint
Mme JACOBY AM., Adjointe
M. AQUILINA D., Adjoint
M. DROUILLEAUX Ph., Adjoint
Mme BASSO M.
Mme LEGENDRE M.
Mme SCHONG E.
M. BRUNOT S.
M. EEKEN B.

Absents excusés :

M. JACQUES Denis qui donne procuration à Mme JACOBY AM
M. SCHMESSER Damien qui donne procuration à M. WAGNER Ph.
Mme LEBRETON Annie qui donne procuration à M WEINBERG J
Mme TEXIER Isabelle

Secrétaire de Séance : M Diego AQUILINA a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du 26 novembre 2024

Demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement : projet d'implantation et d'exploitation d'un centre de tri, transit, regroupement ou tri de déchets sur la commune d'Argancy

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025.

Informations

M. WAGNER, Président de l'Assemblée, ouvre la séance, et fait savoir qu'aucune remarque n'étant parvenue à la Mairie, le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : PROJET D'IMPLANTATION ET D'EXPLOITATION D'UN CENTRE DE TRI, TRANSIT, REGROUPEMENT OU TRI DE DECHETS SUR LA COMMUNE D'ARGANCY.

Mme JACOBY présente l'enquête publique relative au projet d'implantation et d'exploitation d'un centre de tri, transit, regroupement ou tri des déchets sur la commune d'Argancy, présenté par la Société Assistance Travaux pour Environ Propreté (ATEP)

L'enquête a eu lieu du 18 décembre 2024 au 15 janvier 2025 inclus.

Mme JACOBY rappelle aux membres de l'Assemblée que le dossier d'enquête était consultable et téléchargeable sur le site internet de la Préfecture de la Moselle et également en Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Emet un avis favorable à la demande présentée par la Société Assistance Travaux pour Environ Propreté (ATEP) sous réserve que toutes les normes de sécurité soient strictement appliquées afin d'éviter tout incident tant sur les personnes que sur l'environnement, le cadre de vie, et que le cahier des charges soit respecté.

PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

M. WEINBERG rappelle à l'Assemblée, qu'afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2025 et de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement imprévues, que le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, selon le détail ci-dessous :

	CREDITS INSCRITS 2024	25 %
CHAPITRE 21	324 497.00	81 124.25
CHAPITRE 23	673 868.00	168 467.00

Ces dépenses feront l'objet d'une inscription au budget primitif 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2025 dans la limite des crédits repris ci-dessus et ce avant le vote du budget 2025.

INFORMATIONS

Assemblée Générale

M. DROUILLEAUX fait un point sur l'assemblée générale du T Fanny qui a eu lieu samedi 18 janvier. Il transmet les remerciements du Comité pour l'octroi de la subvention communale 2024.

Sur les traces du Père Noël

M. DROUILLEAUX remercie les membres du Conseil Municipal, du CCAS et les bénévoles pour l'aide apportée à l'occasion de cette manifestation.

Inondation

M. WAGNER fait savoir qu'un problème, causé par une erreur humaine, est survenu au niveau du barrage d'Argancy le vendredi 10 janvier dernier, ce qui a eu pour incidence l'inondation du rond-point CD 52 - Carrefour d'activité Hauconcourt / Talange et du parking Marques Avenue.

Coupure Gaz

Vendredi 17 janvier, une conduite de gaz a été accidentellement percée lors de travaux de pose de bornes de recharge électrique sur le parking de Marques Avenue.

Une intervention rapide de GRDF a permis de réalimenter les habitations en gaz dès samedi fin de matinée.

Classement des voies bruyantes

M. le Maire communique le projet de révision des classements sonores des infrastructures routières de Moselle.

L'A 31 et l'A 4 : Largeur maximal de part et d'autre de l'infrastructure : 300 M
La RD 52 tronçon compris entre l'A31 et Ennery : 100 M

Départ à la Retraite

M. WAGNER fait savoir que Mme FAFET Isabelle, Adjointe Administrative, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle quittera ses fonctions le 28 février prochain. Elle ne sera pas remplacée dans l'immédiat.

Battue de chasse

M. WAGNER fait savoir qu'une battue de chasse a eu lieu dimanche 19 janvier sur le secteur Amelange. 6 sangliers ont été prélevés.

Bilan de l'eau en Moselle

M. WEINBERG présente le Bilan de l'eau 2023 établi par le Département de la Moselle.

Cartes de Vœux

Les cartes de vœux reçues sont présentées à l'Assemblée.

Séance Levée à 19 h 10

Le Secrétaire de Séance
D. AQUILINA

